COMPTE-RENDU



SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU JEUDI 02 OCTOBRE 2025

<u>PRESENTS</u>: M CHAILLOU - Mme POULAIN - M MORIN - Mmes LANG - GAUDIN HENAFF - SERRANO - MM METAIS - LECHAUVE - CHAUMONT - Mmes LEMELIN - CORTET - M CHEVALLIER - Mmes TIBERGHIEN - BERTRAND - M DENIS

<u>ABSENTS EXCUSES</u>: M JOJON Jean-Claude a donné pouvoir à M CHAILLOU Michel – Mme LE GALLOU Annick a donné pouvoir à M CHAUMONT Philippe, M GOURON Christian a donné pouvoir à M MORIN Jean-Michel

SECRETAIRE: Madame SERRANO Christiane

Avant d'aborder les différents points mis à l'ordre du jour, Monsieur le Maire demande à tous les Conseillers présents, s'il peut être supprimé un point, à savoir :

- <u>Point 6</u>: Motion sur les projets industriels de parcs géants de panneaux photovoltaïques sur les terres agricoles et naturelles de Bonny-sur-Loire (Cadoux, Jérusalem, Vaupy).

En effet, pour le projet de Cadoux, le Conseil Municipal a déjà donné son accord lors de la séance du 30 novembre 2023. Pour les deux autres projets, Monsieur le Maire préfère prendre rendezvous, au préalable, avec la Chambre d'Agriculture avant de soumettre l'avis du Conseil Municipal.

L'assemblée donne son accord.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 03 JUILLET 2025

Le compte-rendu de la séance ordinaire du 03 juillet 2025 est approuvé à l'unanimité.

INFORMATION DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE

Monsieur CHAILLOU Michel, Maire, donne connaissance au Conseil Municipal des décisions prises depuis le Conseil Municipal du 03 juillet 2025, à savoir :

2025_001	Peinture faux plafonds/Ebrasements Bâtiment A après déplombage –
	Ecole des Petits
2025_002	Avenant n° 1 Maîtrise d'œuvre Travaux de rénovation et mise aux
1	normes Square Legendre

2025_D041 PRESENTATION RAPPORTS D'ACTIVITES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE PUISAYE – ANNEE 2024

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, PREND ACTE et N'EMET PAS D'OBJECTION sur ces rapports d'activités 2024 présentés.

2025_D042 APPROBATION IMPLANTATION D'UN PARC PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL COMPRENANT 1 POSTE MIXTE DE LIVRAISON (PDL), 1 POSTE DE TRANSFORMATION (PTR), 1 POSTE DE STOCKAGE, 2 CITERNES SOUPLES INCENDIE DE 60 m3 ET UNE CLÔTURE GRILLAGEE COMPORTANT 2 PORTAILS AUX LIEUX-DITS MALTOURNEE ET GRANDE PIECE A DAMMARIE-EN-PUISAYE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 11 (Onze) voix POUR, 0 (zéro) voix CONTRE, 7 (Sept) ABSTENTIONS :

- EMET un avis favorable à l'implantation d'un parc photovoltaïque au sol comprenant 1 poste mixte de livraison et transformation (PDL), 1 poste de transformation (PTR), 1 poste de stockage, 2 citernes souples incendie de 60 m3 et une clôture grillagée comportant 2 portails aux lieux-dits Maltournée et Grande Pièce à Dammarie-en-Puisaye.

2025_D043 CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DU LOIRET POUR L'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX AERIENS ET LA REALISATION DE TRAVAUX DE GENIE CIVIL COMMUNS RUE DU 4 SEPTEMBRE (ENTRE RUES DE THOU ET PUITS VENEAU)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ADOPTE le projet d'enfouissement des réseaux aériens Rue du 4 Septembre (entre rues de Thou et Puits Veneau) à Bonny-sur-Loire,
- ACCEPTE la participation communale fixée à 30 % du montant HT des dépenses du Conseil Départemental du Loiret, soit 21 300.00 € HT,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention avec le Conseil Départemental du Loiret pour l'enfouissement des réseaux aériens et la réalisation de travaux de génie civil communs Rue du 4 Septembre (entre rues de Thou et Puits Veneau),
- INFORME que les crédits nécessaires ont été inscrits sur le budget communal 2025, article 65733, comptabilité M57.

2025_D044 CESSION DE 100 M² DE LA PARCELLE E 983 LA RONCIERE APPARTENANT A LA COMMUNE DE BONNY-SUR-LOIRE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de céder 100 m² de la parcelle cadastrée E 983, lieudit « La Roncière » à la Société Cellnex France, moyennant la somme de 46 020 € (QUARANTE SIX MILLE VINGT EUROS) net,
- AUTORISE le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à la vente de ce bout de terrain par vente de gré à gré, dite amiable, dans les conditions prévues au CGCT,
- AUTORISE le Maire ou l'un de ses adjoints délégués à signer l'acte à intervenir, qui sera passé en la forme authentique aux frais de l'acquéreur, en l'Office de Maître CAUQUY Philippe, notaire à BONNY-SUR-LOIRE. L'ensemble des droits, frais et taxes est à la charge exclusive de l'acquéreur, qui s'y engage expressément.

2025_D045 ACCORD DE PRINCIPE CLASSES DE DECOUVERTE - ANNEE SCOLAIRE 2025/2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DONNE son approbation de principe à l'inscription de DEUX classes de découverte au Budget Primitif 2026,
- AUTORISE Madame la Directrice de l'Ecole de Bonny-sur-Loire à procéder aux inscriptions auprès de l'œuvre Universitaire du Loiret.

2025_D046 PRESENTATION RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE DU SERVICE EAU POTABLE – EXERCICE 2024

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, PREND ACTE et N'EMET PAS d'objection sur ce rapport 2024 présenté.

2025_D047 DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC LOT 6b (mur de soutènement de clôture) RESIDENCE DES PUISEAUX SUITE CESSION A LOGEMLOIRET

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- CONSTATE la désaffection et prononce le déclassement du domaine public communale d'1 m² de la parcelle Lot 6b Résidence des Puiseaux,
- AUTORISE la cession par la Commune de Bonny-sur-Loire de ladite parcelle au profit de LogemLoiret,
- PRECISE que cette cession interviendra moyennant le prix de l'euro symbolique avec dispense de paiement,
- AUTORISE Monsieur le Maire ou l'un de ses adjoints à signer l'acte à intervenir,
- PRECISE que la recette en résultant sera imputée à l'article 775 du budget communal, comptabilité m57.

2025_D048 ACCORD DE PRINCIPE CESSION CHEMIN D'EXPLOITATION CADASTRE ZI 106 BOIS DU BUISSON APPARTENANT A LA COMMUNE DE BONNY-SUR-LOIRE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- OUÏ l'exposé de Monsieur MORIN Jean-Michel, Adjoint au Maire et rapporteur,
- EMET un avis défavorable à la cession du Chemin d'exploitation, cadastré Zl 106, Bois du Buisson.

2025_D049 AGRANDISSEMENT DU PERIMETRE D'EPANDAGE DES BOUES DU SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL POUR L'ASSAINISSEMENT DE L'AGGLOMERATION PARISIENNE (SIAAP) SUR LA COMMUNE DE BONNY-SUR-LOIRE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 10 (Dix) voix POUR, 4 (Quatre) voix CONTRE, 4 (Quatre) ABSTENTIONS,

- EMET un avis favorable à l'agrandissement du périmètre d'épandage de boues sur la Commune de Bonny-sur-Loire.

QUESTIONS DES CONSEILLERS

- ⇒ Monsieur CHAILLOU Michel informe les élus des prochaines manifestations :
- concert de poche le 3 octobre 2025 à 20 h 00 Salle polyvalente,
- la fête de la Saint Hubert le 5 octobre 2025 à 10 h 30 à l'Eglise,
- le défilé Beaupin Lagier avec la musique de la Gendarmerie mobile le 12 octobre 2025 à 10 h 30 puis concert à 16 h 00 à la Salle polyvalente,
- repas des Cheveux Blancs le 26 octobre 2025,
- le Salon d'Art d'Automne du 31 octobre au 9 novembre 2025.

▶ informe les élus que le Conseil Municipal se réunira le 13 novembre 2025 à 19 h 00. Il y en aura un autre certainement en décembre. Monsieur LECHAUVE précise la date du Conseil Communautaire arrêtée au 9 décembre 2025.

▶ informe les élus que les travaux de l'école des Petits sont terminés et réceptionnés, reste des retouches de protection sur les angles des appuis de fenêtres à faire. informe les élus que la subvention du CRST pour l'école des Petits était inscrite vendredi dernier à la Commission Permanente du Pays du Giennois pour 105 700 €. Normalement, cela devrait être bon. Il semblerait qu'il y ait également un peu de CEE également.

▶ concernant les travaux du Square Legendre, informe

les élus que le portail devrait être posé le 13 octobre 2025.

▶ concernant les travaux Rue du 4 Septembre, informe les élus que l'appel d'offres est clos. L'AMO fait l'analyse des propositions reçues. Il semblerait que les prix soient plus élevés que l'estimation.

▶ informe les élus que l'appel d'offres concernant les travaux de la garderie est en ligne avec une réponse pour le 19 novembre 2025 à 12 h 00.

⇒ Monsieur METAIS Jean-Michel → demande à Monsieur LECHAUVE où en est la CCBLP concernant les travaux du déversoir d'orages. Le prix de l'étude est très élevé par rapport aux travaux.

▶ informe qu'au Chemin de la Cheuille, il y a des numéros mais pas de plaques de rues d'installées. Ce sujet sera vu avec les Services Techniques.

▶ évoque l'atterrissage de containers collectifs de couleur jaune et noire au Buisson alors que certains voisins n'ont toujours pas leurs containers individuels. Monsieur CHAILLOU s'en occupe.

La séance est levée à 21 h 00.

Le Maire, Michel CHALLOU

Le Secrétaire de séance, Christiane SERRANO